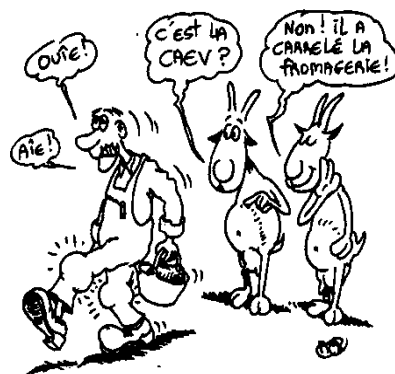


Interview

Le point
sur le CAEV

Efficacité des plans de prévention, contagiosité, méthodes de dépistage, quels sont les derniers acquis scientifiques sur le virus du CAEV.

Depuis sa découverte aux Etats-Unis en 1980 puis sa mise en évidence pour la première fois en 1982, en France, par Pierre Russo (Laboratoire du CNEVA à Nice) le virus de l'arthrite encéphalite caprine a fait l'objet de plans de dépistage et de lutte, dont les résultats se sont parfois révélés décevants pour les éleveurs.

Le plan national de lutte lancé en 1988 avec des financements publics n'a pas rencontré non plus le succès escompté malgré les moyens mis en œuvre, et on observe aujourd'hui un manque de motivation de la part des éleveurs qui doutent de la validité des techniques de prévention proposées, d'autant que celles-ci sont très contraignantes.

Des études scientifiques conduites ces dernières années ont cependant permis d'approfondir les connaissances et de mieux cerner les causes d'échecs constatés.

Afin de faire le point de la situation et des derniers acquis nous avons donc interrogé Gérard Perrin, directeur du Laboratoire de Recherches



GÉRARD PERRIN

"On a sous-estimé le pouvoir contagieux du virus".

de la mère au chevreau pendant la gestation, serait possible.

Deux autres points doivent également être soulignés.

Caprines du CNEVA à Niort (Deux-Sèvres). Des questions claires pour des réponses précises et argumentées.

J.C. Le Jaouen - Les premiers programmes de lutte ayant été mis en place dans les élevages en 1988, quel bilan critique d'efficacité peut-on dresser aujourd'hui ?

G. Perrin - Le bilan n'est pas très brillant globalement même si aujourd'hui des troupeaux sont assainis, c'est-à-dire officiellement qualifiés indemnes. Une des explications est que l'on a sous-estimé le pouvoir contagieux du virus. Au début on considérait que le colostrum était la voie de transmission, puis le lait à la traite et maintenant nous savons que d'autres sécrétions comme le jetage peuvent être contagieuses.

Toute sécrétion excrétée contenant des globules blancs peut être potentiellement contagieuse.

Par ailleurs, des travaux réalisés au cours de ces dernières années permettent de penser que la transmission transplacentaire, c'est-à-dire

D'une part les méthodes de dépistage ont gagné en sensibilité ce qui explique que des animaux, autrefois considérés comme indemnes, étaient en fait contaminés, d'où certains échecs. D'autre part, si la mise en place bien appliquée des plans de lutte a permis de réduire l'incidence clinique et économique de la maladie, en revanche, ils n'ont pas permis d'éliminer totalement le virus dans les troupeaux.

Qu'en est-il de la transmission par le sperme ?

On a démontré récemment, et les travaux vont être publiés prochainement, qu'on peut parfois retrouver des virus du CAEV dans le sperme des boucs contaminés. Cependant il faut souligner que la fréquence de contamination du sperme est faible et dépend directement de la maladie clinique des mâles atteints.

En clair, cela veut dire que des boucs qui ne portent pas de signes cliniques, comme les gros-genoux par exemple, sont rarement excréteurs du virus dans leur sperme. Ceci s'explique par le fait qu'il y

a très peu de globules blancs dans le sperme.

Il faut toutefois préciser que la présence du virus dans le sperme n'implique pas nécessairement une possibilité de contamination de la femelle. Ceci recoupe d'ailleurs des observations faites en élevage.

Afin de prendre toute garantie dans le cadre de l'insémination artificielle tous les boucs sont contrôlés et seuls les séronégatifs sont utilisés pour la production de semence destinée à l'IA.

Combien d'élevages en France sont qualifiés indemnes ?

Dans le cadre du contrôle sanitaire officiel sous la responsabilité des services vétérinaires des élevages ont été qualifiés indemnes de CAEV. Aujourd'hui 130 élevages sont officiellement qualifiés indemnes au plan national et une cinquantaine d'élevages supplémentaires sont en cours de qualification.

Finalement un élevage peut-il vivre avec le CAEV ?

L'expérience montre effectivement que des élevages même très productifs à plus de 1000 litres de lait peuvent vivre avec le CAEV. Il s'agit principalement d'élevages dont la situation sanitaire globale est bonne car toute pathologie associée est un facteur aggravant du CAEV, notamment pour le développement des lésions et des signes cliniques.

Si un élevage peut vivre avec le CAEV, cela ne signifie pas



MANIFESTATION CLINIQUE : LES GROS GENOUX

Les études conduites ces dernières années ont permis de mieux cerner les causes d'échecs constatés.

pour autant qu'il ne faille pas être vigilant car la situation est toujours instable et susceptible de se dégrader rapidement.

Les méthodes de diagnostic et de dépistages ont-elles évolué ?

Les méthodes ont considérablement évolué depuis quelques années avec l'arrivée de nouvelles méthodes beaucoup plus sensibles.

Il s'agit en particulier des méthodes ELISA (immuno-enzymatiques) qui sont maintenant couramment appliquées. Bien que plus coûteuses que les méthodes d'immunodiffusion gélose (IDG) utilisées auparavant, les méthodes ELISA ont permis de gagner jusqu'à 30 % de sensibilité. Ceci explique que des animaux autrefois considérés indemnes se révèlent parfois aujourd'hui positifs.

Les méthodes de lutte en élevage doivent-elles être toujours aussi contraignantes ?

Elles restent contraignantes avec la séparation des chevreux dès la naissance, la

thermisation du colostrum, l'ordre de traite des chèvres négatives avant les positives et le problème de gestion des lots d'animaux.

Il serait également souhaitable de séparer physiquement les lots d'animaux contaminés, ce qui se révèle souvent impossible compte tenu des conduites quoti-

diennes du troupeau et des installations.

Quel est l'intérêt réel du colostrum de remplacement ?

Cet intérêt est limité. Si le colostrum bovin frais ou congelé reste une solution valable qui a fait ses preuves, par contre, les préparations sous forme de colostrum en poudre ou en pâte donnent des résultats très variables. En effet, le pouvoir de protection des immunoglobulines peut être diminué par les traitements technologiques.

Peut-on espérer disposer prochainement d'un vaccin ?

C'est un problème complexe qui concerne l'ensemble des virus lents. Toutes les tentatives de vaccination se sont jusqu'à présent soldées par des échecs.

L'idée d'un vaccin reste donc souhaitable dans un contexte de forte contamination du cheptel, mais il est impossible de fixer une échéance. Quant aux traitements curatifs il n'existe rien à ce jour. Les produits anti-viraux que l'on connaît aujourd'hui sont incompatibles avec la production laitière et d'un coût totalement prohibitif.

Sept variants du virus du CAEV ont été identifiés

Les glycoprotéines d'enveloppe du CAEV présentent une grande variabilité et une incidence importante sur la réponse immunitaire de l'hôte. Des études complémentaires sont en cours pour mieux comprendre les mécanismes de cette variabilité.

Quel est le rôle du laboratoire de Niort dans le dispositif au plan national ?

Notre laboratoire s'est vu confié une mission de Laboratoire National de Référence pour le CAEV. Ceci signifie que nous avons en charge : les études épidémiologiques des différents virus présents sur le terrain (voir encadré), le contrôle et la validation des outils de diagnostic et l'appui scientifique et technique auprès des administrations, et des organisations professionnelles. Actuellement un vétérinaire et deux ingénieurs de notre laboratoire sont spécifiquement affectés à ces missions.

Ces activités de recherche et d'application s'intègrent dans un certain nombre de réseaux internationaux qui associent des laboratoires européens confrontés aux mêmes problématiques vis-à-vis des virus lents.

Les plans de lutte appliqués dans les autres pays sont-ils plus efficaces qu'en France ?

Quasiment tous les pays ayant un cheptel caprin à vocation laitière sont confrontés au CAEV même si les approches sont parfois différentes.

Certains pays qui affirment être indemnes ont mis en place une politique radicale avec abattage systématique des animaux séropositifs. Il s'agit surtout de pays comme la Nouvelle-Zélande où l'élevage caprin laitier est peu développé.

Dans la plupart des autres pays, la situation est comparable à celle de la France c'est-à-dire avec des cheptels contaminés et des méthodes de lutte assez disparates. De plus le niveau de sensibilisation au problème du CAEV est également très variable.

PROPOS RECUEILLIS

PAR JEAN-CLAUDE LE JAOUEN

Laboratoire de Recherches Caprines,
CNEVA, 60, rue Pied de Fond,
BP 308, 179012 Niort cedex.